



Politique de qualité, santé, sécurité et environnement

| | | | | |
|----------|---------------|------------|-------------|-------------|
| 7 | METTRE À JOUR | 18/12/2025 | QHSE (RSGI) | AD |
| 6 | METTRE À JOUR | 08/01/2025 | QHSE (RSGI) | AD |
| 5 | METTRE À JOUR | 23/11/2023 | QHSE (RSGI) | AD |
| 4 | METTRE À JOUR | 27/02/2023 | QHSE (RSGI) | AD |
| 3 | METTRE À JOUR | 02/03/2021 | QHSE (RSGI) | AD |
| 2 | METTRE À JOUR | 14/01/2020 | GQS | AD |
| 1 | METTRE À JOUR | 24/01/2019 | GQS | AD |
| 0 | DESCENDANCE | 06/02/2018 | GQS | AD |
| Critique | Description | Date | Par | Approbation |

La philosophie de l'entreprise

La direction de la société Lattonedil France, au niveau de la direction, promeut la culture de la Qualité, car **elle estime que la qualité de l'entreprise ne peut être atteinte que grâce à l'engagement de tous ceux qui y travaillent et pour l'entreprise**, afin d'améliorer son organisation et, à l'avenir, de réduire les coûts de la non-qualité.

De plus, elle considère la promotion de la santé et de la sécurité au travail comme une partie essentielle de ses missions et les résultats obtenus en matière de prévention des accidents et de réduction des risques comme une partie intégrante des résultats de l'entreprise ; est également conscient que le succès de la société est étroitement lié à la réalisation et à l'amélioration continue d'un haut niveau dans le domaine de la protection de l'environnement et de la santé de la communauté où elle opère.

Ce document a également été préparé pour répondre aux exigences obligatoires des Normes des Systèmes de Gestion pour lesquelles Lattonedil France est certifiée et/ou souhaite l'être.

Pour cette raison, Lattonedil France a décidé de suivre les normes UNI EN ISO 9001 (Qualité), 14001 (Environnement), 45001 (Sécurité), dans le but de garantir que :

- ✓ Le produit fabriqué est capable de satisfaire à toutes les exigences obligatoires et contractuelles de ses clients ;
- ✓ Les risques identifiés sont évalués dans le but de prévenir et/ou de limiter les événements ;
- ✓ Les aspects sensibles sont identifiés et examinés dans le but de prévenir et/ou de limiter les impacts sur les personnes et l'environnement.

Avec l'introduction du Système de Gestion mentionné précédemment, la direction de la société entend définir les principes d'action et les résultats à viser afin d'éliminer les non-conformités/accidents, en engageant l'organisation à identifier, évaluer et maintenir sous contrôle, dans le cadre des activités menées par la Société, les causes sur lesquelles elle peut exercer une influence et, lorsque cela n'est pas possible, viser à minimiser les risques en activant des actions correctives.

À cette fin, et dans le but d'améliorer continuellement la prévention, la direction de l'entreprise s'engage à revoir périodiquement le Système de Gestion et cette politique, afin d'assurer une visibilité adéquate au sein de l'entreprise.

La direction de Lattonedil France considère que l'application effective du Système de Gestion relève de la responsabilité de l'ensemble de l'organisation et appelle tout le personnel, tous niveaux et niveaux, à se conformer à sa Politique et aux dispositions du Système de Gestion, dans le cadre de leurs compétences et responsabilités respectives, en tenant compte, entre autres, que **la QUALITÉ du produit, la SÉCURITÉ des ouvriers, la protection de l'ENVIRONNEMENT sont assurées par ceux qui exécutent et non par ceux qui contrôlent**.

Les principes de la politique pour chacun des trois systèmes réglementaires sont définis ci-dessous, afin que l'organisation puisse établir les objectifs pour répondre aux exigences et améliorer continuellement l'efficacité du Système de Gestion.

Il convient de noter que Lattonedil France a entrepris le processus de certification du Système de Gestion de la Qualité – ISO 9001:2015 en 2026.

Les objectifs suivants, pour les années à venir, sont la mise en œuvre des certifications UNI EN ISO 14001:2015, UNI EN ISO 45001:2023 et UNI CEI EN ISO 50001:2018 à celles déjà en place.

Lattonedil France réalise des progrès significatifs dans l'adoption de pratiques visant à réduire son impact environnemental et dans la promotion de pratiques durables dans l'ensemble de notre écosystème. Nous avons lancé avec enthousiasme de nouvelles initiatives de durabilité, confiants qu'elles apporteront une valeur ajoutée aux parties prenantes et à la société.



La Politique de Qualité

Avec l'application du Système de Gestion mentionné ci-dessus et la création du produit considérant la création du produit comme un objectif contraignant à atteindre et à garantir en permanence, la direction de l'entreprise définit les concepts suivants de la Politique de Qualité qu'elle souhaite atteindre :

- ✓ promouvoir dans toute l'organisation la prise de conscience de l'importance de répondre aux exigences du Système et d'accroître les compétences et la motivation du personnel afin d'assurer une performance efficace et efficiente pour tous les processus de l'organisation ;

Pour poursuivre ces objectifs, la direction de la société s'engage à :

- ✓ activer des cycles de formation pour le personnel (à tous les niveaux) sur la culture de la qualité et la protection de l'environnement ainsi que la santé et la sécurité de toutes les parties concernées ;

Afin de garantir un service fondé sur la satisfaction maximale des clients, et plus généralement de toutes les parties intéressées, la direction définit comme principes de référence de sa Politique de Qualité :

Attention portée sur le client et les parties prenantes

L'organisation s'engage à comprendre les besoins des clients et planifie ses activités pour satisfaire pleinement les demandes et exigences en opérant en conformité avec :

- du marché de référence ;
- du pays dans lequel elle opère, en respectant les lois et règlements ;
- de toutes les parties impliquées dans leurs processus critiques.

L'approche procédérale

L'organisation identifie les différentes activités de l'organisation comme des processus à planifier, contrôler et à améliorer constamment, et active les ressources nécessaires à leur mise en œuvre de la meilleure manière possible.

L'organisation gère ses processus pour être uniques :

- les objectifs à poursuivre et les résultats attendus ;
- les responsabilités associées et les ressources employées.

Direction

La direction assume la responsabilité de l'efficacité de son SGI, mettant à disposition toutes les ressources nécessaires et veillant à ce que les objectifs planifiés soient compatibles avec le contexte et les orientations stratégiques de l'organisation.

La direction communique l'importance de l'IMS et implique activement toutes les parties concernées, les coordonnant et les soutenant.

Évaluation des risques et des opportunités

L'organisation planifie ses processus selon une approche basée sur le risque afin de mettre en œuvre les actions les plus adaptées pour :

- Évaluer et traiter les risques associés aux processus
- exploiter et renforcer les opportunités identifiées

L'organisation favorise un sens adéquat de la proactivité dans la gestion de ses risques à tous les niveaux.

Implication du personnel et des parties prenantes

La direction :

- est conscient que l'implication du personnel et de toutes les parties prenantes, combinée à la participation active de tous les collaborateurs, constitue un élément stratégique primordial ;
- Elle favorise le développement du professionnalisme interne et la sélection minutieuse des collaborations externes afin de s'équiper de ressources humaines compétentes et motivées.

L'amélioration

- L'organisation a pour objectif permanent l'amélioration des performances de son IMS.
- L'évaluation préliminaire des risques et opportunités associés aux processus métier, aux activités de vérification internes et externes ainsi qu'à la revue de la direction sont les outils que l'organisation met en œuvre pour s'améliorer constamment.

L'outil choisi par l'Organisation pour poursuivre constamment sa politique est un Système de Gestion de la Qualité conforme à la norme UNI EN ISO 9001:2015

La politique de sécurité

Avec l'introduction du Système de Gestion mentionné précédemment et en considérant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs comme un objectif essentiel à atteindre et à améliorer constamment, la direction de l'entreprise définit les principes suivants de la politique de sécurité qu'elle souhaite atteindre :

- ✓ agir conformément à toutes les lois et règlements en vigueur, en adoptant toutes les mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs ;
- ✓ mettre en œuvre la consultation et la participation des travailleurs, y compris par l'intermédiaire de leurs superviseurs, dans tous les secteurs de la santé et de la sécurité au travail ;
- ✓ exiger que tous les employés, chacun dans le cadre de leurs fonctions et responsabilités respectives, travaillent en veillant à leur propre santé et sécurité ainsi qu'à celles des autres personnes concernées ;

Pour poursuivre ces objectifs, la direction de la société s'engage à :

- ✓ utiliser les conseils spécialisés du Service de Prévention et de Protection (SPP), pour surveiller périodiquement l'application des lois et règlements en vigueur, les intégrant aux évaluations systématiques réalisées par les personnes responsables, afin de limiter les risques d'événements et les plaintes et sanctions par les instances désignées ;
- ✓ impliquer les travailleurs (superviseurs) dans une gestion correcte des risques, organiser des réunions périodiques pour identifier les risques potentiels lors des activités de production et de manipulation, et identifier les actions ou outils pour les prévenir ou les limiter, vérifier périodiquement leur mise en œuvre et analyser les résultats avec eux.

Politique environnementale

La Politique Environnementale vise à mettre en avant le désir de l'entreprise de reconnaître, d'atteindre et de maintenir le respect de la législation obligatoire et, plus généralement, de toutes les exigences auxquelles elle adhère concernant les aspects environnementaux, directement ou non directement liés à l'organisation, en définissant un niveau de performance durable pour le Service de gestion environnementale, visant à en améliorer constamment par la préparation de formations, Communications internes et externes, adaptées à la réalité et aux besoins de l'entreprise.

Avec l'introduction du SGI mentionné et la protection de l'environnement considérant la protection de l'environnement comme un objectif essentiel à atteindre et à améliorer constamment, la direction de la société Lattonedil France définit les objectifs suivants de la politique environnementale qu'elle souhaite atteindre :

- (a)** Mettre à jour constamment la stratégie environnementale, en prenant soin de définir les Objectifs qui garantissent sa mise en œuvre sur la base des indications extérieures, en s'appuyant sur les conseils spécialisés de consultants et de l'intérieur de l'Entreprise à travers tous les travailleurs ;
- (b)** Poursuivre l'amélioration continue de tous les processus de l'entreprise et prévenir la pollution en agissant sur les activités qui y sont liées et/ou celles qui lui sont déléguées ;
- (c)** Assurer une amélioration continue du niveau culturel, technique/qualitatif du personnel et de tous ceux qui collaborent directement ou indirectement avec la Société ;
- (d)** Assurer l'établissement d'un Système intégré de gestion environnementale efficace et cohérent ; avec des stratégies définies par la direction et avec les exigences découlant des règlements pris comme référence.

Diffusion

Cette politique est communiquée à tout le personnel de l'organisation en la partageant sur les tableaux d'affichage de l'entreprise. Il est également mis à disposition des parties externes intéressées en le partageant sur le site web de l'entreprise et/ou sur demande.

La société garantit l'engagement à des inspections périodiques ou à répondre à des besoins spécifiques.